



TARIFS DU CABINET

22 / 11 / 2017

G E S T I O N L O C A T I V E :

6% du loyer hors charges

M I S E E N L O C A T I O N :

- ½ mois de Loyer Hors Charges à la charge du Propriétaire, sous réserve d'une rémunération minimum de 250 € HT
- ½ mois de Loyer Hors Charges à la charge du locataire, conformément à la loi du 6 juillet 1989 n° 89-462, dans la limite du plafond établi par le décret du 1 août 2014.

T R A N S A C T I O N :

Prix de vente inférieur ou égal à 100 000 euros: 4%

Prix de vente de 100 001 à 200 000 euros: 3%

Prix de vente de 200 001 à 400 000 euros: 2%

Prix de vente supérieur à 400 000 euros: 1%

Pour tout litige afférent à l'exécution du présent mandat, le mandant, s'il est un «consommateur» au sens de l'article liminaire du code de la consommation, est informé qu'il peut saisir le médiateur de la consommation, soit par voie électronique à www.anm-conso.com, soit par courrier postal à l'attention de l'ANM Conso, 62 rue Tiquetonne, 75002 Paris